

SESSION 2010

**CAPES
CONCOURS EXTERNE
ET CAFEP**

Section : LETTRES CLASSIQUES

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

À l'un de ses élèves interprétant le rôle d'Alceste dans *Le Misanthrope* de Molière, le comédien Louis Jouvet, dans sa classe au Conservatoire le 10 avril 1940, affirme : « Le classique meurt par habitude ».

Sans vous limiter au genre théâtral, vous commenterez et discuterez cette affirmation en vous appuyant sur des exemples précis.